

- PEYROL Bruno né le 14/10/1958, bruno-peyrol@orange.fr, 114 impasse de Bellevue – 26230 COLONZELLE (titulaire)
- BERTONI Patrick né le 25/02/1960, patrick.bertoni@laposte.net, quartier les Condamines Est – 26230 COLONZELLE (suppléant)

Il autorise Madame le Maire à notifier cette délibération à M. le Président du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, au retour du contrôle de légalité et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

4- Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

En date du 3 juillet 2020 le conseil municipal avait fixé les indemnités du Maire et des Adjoints. Mme la Maire propose de rester dans la même enveloppe budgétaire et de réactualiser l'indemnité du 1^{er} adjoint compte tenu de son investissement quotidien au sein de la mairie et des frais de déplacement que cela engendre :

Mme la Maire propose de passer l'indemnité du 1^{er} adjoint de 6% à 9%

Le Conseil Municipal délibère et décide de fixer, pour les indemnités de fonction, les taux suivants :

- Indemnité du Maire25 % de l'indice brut terminal
- Indemnité du 1^{er} adjoint 9 % de l'indice brut terminal
- Indemnité du 2^e adjoint 3 % de l'indice brut terminal
- Indemnité du 3^e adjoint 3 % de l'indice brut terminal

Cette indemnité sera versée à compter du 7 juillet 2021.

5- Bail local médical

Par lettre recommandée en date du 2 juin, Mme LAVOISIER Barbara nous a fait savoir qu'elle souhaite arrêter la location de son local dans les locaux médico-sociaux.

Une orthophoniste et deux infirmiers souhaitent reprendre ce bureau et souhaitent le partager de la façon suivante :

Mme Mélissa BRUNOT (orthophoniste) occupera le bureau 4 jours par semaine, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. M. Thomas CORBEILLE et Mme Anaïs NAPOLY (infirmiers) auront accès au bureau les jours inoccupés par l'orthophoniste, ou en dehors de ses horaires. Si l'orthophoniste est présente, ils peuvent venir chercher du matériel avec l'accord de cette dernière. Cela représente une occupation d'environ 50% par l'orthophoniste et 50% par les infirmiers.

Le Conseil Municipal décide :

- de donner bail professionnel à Mme Mélissa BRUNOT, Thomas CORBEILLE et Mme Anaïs NAPOLY, pour une période de 6 ans à compter du 1er septembre 2021 ;
- de fixer à 163,77 € le montant du loyer mensuel qui sera versé dans la caisse du Receveur Municipal en fonction de l'occupation, soit 50% par l'orthophoniste et 50% par les infirmiers ;

- d'autoriser Mme la Maire à signer avec Mme Mélissa BRUNOT, Thomas CORBEILLE et Mme Anaïs NAPOLY le bail professionnel définissant les conditions de location du local sus-désigné.

6- Questions diverses :

➤ **Projet logements foyer**

Depuis la construction de l'espace Peyrolles, le bâtiment de l'ancien foyer n'est que très rarement occupé. Madame la Maire a été sollicité par des particuliers afin que la mairie leur vende cet ancien foyer. Ceci n'est pas souhaitable car la commune a un nombre réduit de biens fonciers.

Comme évoqué à l'occasion du vote du budget, madame la Maire propose de réhabiliter cet immeuble en logements communaux afin de répondre à un objectif de revitalisation du centre du village où on dénombre peu d'habitants permanents.

Ainsi, elle présente l'état des lieux et les premières esquisses de l'architecte pour la transformation en logements.

Plusieurs avis se sont exprimés, une réunion de travail va être organisée afin de finaliser le projet et déposer les dossiers de subventions.

➤ **Antenne SFR**

Ce projet fait suite à un arrêté ministériel qui oblige les opérateurs à couvrir des zones blanches déterminées en zone rurale. La société SFR a obligation d'implanter une antenne multi-opérateur sur notre commune.

Elle doit se situer sur un terrain privé au Bois du Pâtis.

Mme la Maire expose que nous n'avons aucune marge de manœuvre et qu'elle va solliciter SFR afin d'obtenir une présentation publique du projet.

Madame la maire va demander qu'un habillage esthétique soit réalisé par SFR afin limiter l'impact visuel du pylône.

➤ **Adhésion au service de Conseil en Energie du SDED, Territoire d'Energie Drôme**

Depuis plusieurs années le SDED, Territoire d'énergie Drôme, s'implique aux côtés des communes drômoises pour contribuer à la maîtrise de la dépense énergétique du patrimoine bâti public (bilans énergétiques, accompagnements opérationnels, valorisation des Certificats d'Economies d'Energie).

Celui-ci vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

En contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

Pour bénéficier de ce dispositif, la commune s'engage à adhérer jusqu'au 31 décembre 2021 au service de Conseil en Energie du SDED, lui permettant d'accéder à une connaissance précise des consommations du patrimoine communal, à des conseils sur les améliorations énergétiques à réaliser et à pouvoir solliciter chaque année civile une aide financière pour ses travaux éligibles.

L'adhésion s'élève à 0,20 €/hab et par an.

Plusieurs dossiers sont en cours de réalisation. La délibération sera présentée au prochain conseil municipal afin de demander l'aide technique et financière au titre de la rénovation.

- Présentation des adjoints sur les dossiers par pôle :
 - **Pôle Eau et bâtiments communaux : Patrick BERTONI :**
 - EAU :
 - => Mise en place d'un automatisme d'alerte sur le château d'eau et le captage, remplacement des armoires électriques, fuite réparée sur la conduite principale entre le captage et le château d'eau.
 - =>Projets : installation UV durant l'été, mise en service à la rentrée.
 - =>Réflexion sur la création d'un 2^{ème} réservoir.
 - => En attente du devis pour la mise en œuvre de l'interconnexion avec le réseau d'eau de Montségur, qui nous assurerait une alimentation de Margerie en cas de difficulté.
 - ASSAINISSEMENT :
 - => remplacement d'une pompe au lagunage.
 - BÂTIMENTS COMMUNAUX :
 - =>Les travaux sur la toiture de la maison de la nature démarreront cet été et le reste des travaux se poursuivront en novembre.
 - =>Les tables de pique-nique ont été installées à l'ancien camping.
 - **Pôle Urbanisme et Voirie : Philippe POYETON**
 - Réflexion sur les panneaux de signalisation en cours
 - Voirie : Le marché public réalisé par la CCEPPG est opérationnel. la commission voirie doit se réunir pour définir les priorités de travaux.
 - **Pôle cadre de vie : Olivier MATHEY**
 - City stade bonne fréquentation, par des jeunes mais aussi des familles. La pose de bancs et poubelles est en cours.
 - Vide grenier 18 juillet, il se déroulera rue de l'école et place du cartonage, inscription en mairie.
 - Jeux de pétanque : projet présenté par Bruno PEYROL, localisation à l'ancien camping avec 2 terrains une commande de bois va être faite auprès de Bernard PHILIBERT et l'aménagement sera réalisé après l'été par les élus et les agents techniques.
 - Création du marché hebdomadaire : des contacts avec des forains sont en cours. Le projet sera présenté prochainement une fois le choix arrêté.

La séance est levée à 19 h 45.